

Site de Hacquegnies

D&L production

Hacquegnies en chiffres

- Superficie du site: +/-1 ha
- Quantité d'hydrocarbures déversés: 10.000 litres
- Quantité de terre à traiter: 1.000 m³
- Volume de l'excavation: 1.300 m³
- Coût de la réhabilitation: 104.115 €

Glossaire

(1) Réhabilitation:

la réhabilitation comporte plusieurs étapes: définir les techniques de remise en état d'un site, établir le cahier des charges des travaux à réaliser, assurer leur mise en œuvre et veiller à leur gestion et enfin assurer le suivi du site durant de nombreuses années.

(2) Membrane en HDPE:

membrane étanche en PolyEthylène Haute Densité qui assure une protection contre les agressions chimiques telles que celles provoquées par les hydrocarbures.

(3) Bioremédiation:

assainissement par voie biologique.



● ● ● © Oeuvre créée par Luis SALAZAR.

Site de Hacquegnies

Le 15 janvier 1992, un camion citerne fait une embardée à Hacquegnies: 10.000 litres de mazout se déversent sur la chaussée et dans une prairie située en contrebas.

Quelques heures à peine après l'accident, des mesures d'urgence sont mises en place. La réhabilitation finale du site sera effectuée dans le courant de l'année 1998.

Aujourd'hui, le site ne présente plus aucune pollution et a retrouvé l'aspect qui était le sien avant l'accident.



Editeur responsable: Philippe ADAM ● ● ● Boulevard d'Avroy, 38/6 ● ● ● 4000 LIÈGE

Pour une Wallonie qui respire.

SPAQuE s.a.

Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 LIÈGE (BELGIQUE)

Tél.: 04/220.94.11
Fax: 04/221.40.43

E-mail: info@spaqu.be
<http://www.spaqu.be>

SPAQuE s.a.

Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement



Quelques points de repères...

15 janvier 1992 (12h30)

Un camion transportant du mazout se renverse à Hacquegnies. L'accident provoque le déversement de 10.000 litres d'hydrocarbures sur la chaussée et dans une prairie.

15 janvier 1992 (16h00)

La SPAQuE est mandatée par la Région wallonne pour prendre des mesures d'urgence visant à contrer la pollution.

15 au 21 janvier 1992

Les mesures d'urgence sont réalisées et consistent en l'excavation et l'isolement des terres polluées.

21 janvier 1992

La Région wallonne assigne en justice la société responsable du camion qui s'est renversé. Ce litige va opposer les deux parties dans un long procès qui va se prolonger jusqu'en 1998.

Juillet 1993

La SPAQuE est mandatée par la Région wallonne pour terminer la réhabilitation¹ du site.

Août 1994

Une campagne de prélèvements et d'analyses d'échantillons de sols est réalisée.

1996

La société chargée de réaliser les travaux de réhabilitation¹ est choisie par la SPAQuE.

Novembre 1997 à mai 1998

Réhabilitation¹ du site: évacuation et traitement des terres polluées et remise en état de la surface de stockage.

02 septembre 1998

Réception provisoire du chantier.

01 Février 2001

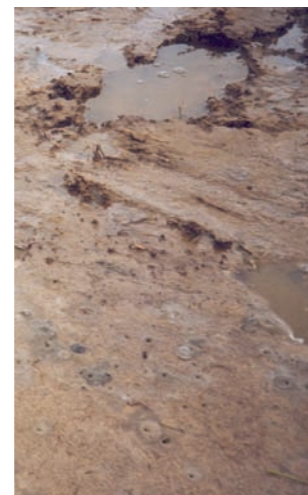
Réception définitive des travaux de réhabilitation¹.



➔ 10.000 litres de mazout se déversent dans une prairie

Le 15 janvier 1992, un camion citerne se renverse et perd 10.000 litres d'hydrocarbures sur la chaussée et dans une prairie située en contrebas.

Les drains qui parcourent la prairie provoquent une importante dispersion du mazout dans tout le terrain. C'est ainsi que les terres sont polluées à plus de 70 mètres de l'accident et que du mazout est retrouvé à 1,25 mètre de la surface du sol.



➔ Mesurer le taux de pollution

Après les mesures d'urgence, la zone de stockage des terres polluées a fait l'objet d'une étude. Elle a consisté à diviser cette zone en quatre parties et à analyser le taux d'hydrocarbures contenu dans les terres.

➔ Agir dans l'urgence

Quelques heures après l'accident, les mesures d'urgence sont prises.

Durant six jours, la majeure partie des terres polluées par les hydrocarbures, environ 1.000 m², est excavée et stockée sur des aires étanches.

La stratégie utilisée pour excaver ces terres a été de ceinturer le site au moyen d'une tranchée en aval et puis de décaper la surface polluée en remontant vers l'amont. L'excavation a été réalisée en suivant les chemins préférentiels d'écoulement de l'eau, c'est-à-dire les drains.

Afin d'isoler les terres saines des terres imbibées d'hydrocarbures, ces dernières ont été placées sur un revêtement imperméable composé de membranes HDPE² puis, elles ont été recouvertes d'une toile en plastique.



➔ Enlever les matériaux pollués

La réhabilitation¹ du site s'est déroulée en plusieurs étapes.

D'abord, les terres et les bâches en plastique polluées ont été enlevées puis envoyées vers un centre de traitement.

Les terres imbibées d'hydrocarbures (du limon argileux) ont été dépolluées grâce au procédé de "bioremédiation"³.



La dépression a ensuite été remblayée par des terres.

Le réseau de drainage, endommagé lors de l'extraction des terres, a été remis en état.

Pour terminer, la zone qui avait connu la pollution a été recouverte d'une couche végétale puis ensemencée.

Aujourd'hui, le terrain a retrouvé l'aspect de prairie qui était le sien avant l'accident.

➔ Traiter les terres par bioremédiation³

Les terres imbibées d'hydrocarbures ont été traitées grâce au procédé de bioremédiation³ dans un centre extérieur spécialisé.

La bioremédiation³ consiste à extraire dans l'air des polluants organiques. Pour ce faire, les terres sont traversées de tuyaux drainant, les uns injectant de l'air et les autres soutirant par dépression l'air pollué.

Etant donné le caractère peu perméable des terres, le traitement "off-site" a été préféré au traitement "on-site" car il s'avérait plus performant.